

Mon cher Alain,

Vous avez voulu que cette remise qui va vous être faite des insignes de chevalier dans l'ordre national du Mérite - selon l'expression consacrée - se passe dans le cadre d'une manifestation destinée à marquer un passage de témoin, à clore une période d'incertitude et de bouleversements peut-être, en tout cas à ouvrir sur l'avenir. Cela vous ressemble, dans trois traits qui caractérisent votre personnalité et votre action : modestie et discrétion, désir de travailler à la concorde, volonté d'être positif dans ce que vous entreprenez.

C'est de vous qu'il faut parler maintenant. Mais je ne peux pas m'abstraire du contexte que vous avez voulu créer ce soir. Et je ne peux pas dissocier votre carrière, votre vie professionnelle, voire personnelle, de l'histoire du CRIN... qui disparaît aujourd'hui, même si, je l'espère, c'est pour mieux renaître.

Il est vrai que vous devez sans doute cette distinction, qui reste rare, à votre travail des années récentes, et c'est ce que manifeste la présence ici du président de l'INRIA, Bernard Larrouturou, que je salue. Mais ce que vous avez fait ces dernières années est enraciné dans toutes celles qui précèdent, depuis le début de votre carrière, et ne se comprend pas sans elles.

Je vous connais depuis 1966. J'étais jeune chargé d'enseignement et mes antécédents m'avaient fait choisir pour participer à la préparation de l'agrégation de mathématiques. Vous la prépariez ; je ne sais pas si c'était avec conviction : je ne vous connaissais pas assez pour le savoir et votre caractère ne vous poussait pas à vous mettre en avant ; mais avec le recul, je me pose la question. Les étudiants rendaient des problèmes pour se préparer à l'écrit et faisaient des leçons pour l'oral : vous en avez présenté une, le sujet m'échappe, de l'algèbre, m'avez-vous dit. En fait, mes préoccupations n'étaient pas d'abord là : je venais de soutenir une thèse qui se rapportait à l'informatique, même si elle n'en portait pas le titre car le mot naissait à peine et n'était pas encore reçu par l'université. Et il s'agissait plutôt pour moi d'établir à Nancy une nouvelle discipline - l'informatique donc - en profitant du support des math appliquées, de l'analyse numérique, créé par Jean Legras.

Ce n'était pas simple. Nancy avait été un haut lieu des mathématiques, une patrie de Bourbaki, les math appliquées y étaient considérées avec quelque mépris. Quant à l'informatique, cette nouveauté était totalement inconnue. Et le directeur du département de math de l'époque, oubliant sans doute que lui-même avait été un novateur, me disait : "vous avez tort de vous lancer dans les choses nouvelles car elles ne restent pas toujours nouvelles alors que les anciennes restent anciennes" ; on continue pourtant à parler de "technologies nouvelles". Il est vrai que Jean Dieudonné, autre bourbakiste célèbre passé par Nancy, avait bien écrit - c'est Pierre Lescanne qui me l'a appris plus tard lorsque les points fixes commenceront à jouer en informatique le rôle que l'on connaît : "le jour où une machine posera $x_1 = f(x_0)$, $x_2 = f(x_1)$ pour résoudre l'équation $x = f(x)$, je ne serai pas loin de croire à l'intelligence des machines" : était-ce une prophétie ?

Il fallait donc alors affirmer une originalité par rapport aux math. Mais, en même temps, étant donné mon origine scientifique, je voulais que nous nous appuyions sur elles. Et c'est naturellement de ce côté, de celui des math pures alors dominantes à Nancy, que je regardais pour trouver mes premiers compagnons. Pas la toute première génération peut-être, que j'avais rencontrée en math appliquées ; il y en a ici un témoin, Marion Créhange, qui m'avait précédé dans cette aventure. Les autres membres de cette première génération, ceux qui avaient participé à la compilation d'Algol 60 à partir de 1963 - et, si bizarre que cela puisse paraître aujourd'hui, j'emploierai encore à ce propos le terme d'aventure, comme d'ailleurs doit l'être une vraie recherche - ceux-là ne sont pas restés dans l'enseignement supérieur, peut-être simplement parce qu'il n'y avait pas de postes pour eux puisque l'informatique n'avait pas encore acquis droit de cité.

Mais cela allait venir vite, avec la création d'une maîtrise de mathématiques et applications fondamentales, et à son intérieur d'un certificat bâtarde "algèbre et statistique" : l'algèbre dont il était question ici, ce n'était plus du tout celle sur laquelle Alain avait planché en préparant l'agrégation, mais celle dont avait besoin l'informatique naissante : algèbre de Boole, théorie des graphes, grammaires formelles. Dès l'année suivante s'ouvrirait une maîtrise d'informatique qui a fourni les cadres du CRIN, et parmi eux Marie-Claude Portmann, Jean-Marie Pierrel, Jean-Pierre Thomesse et bien d'autres ; en même temps, très rapidement, s'ouvraient un tas d'autres enseignements un peu partout à Nancy, dans les écoles d'ingénieurs, à l'IUT lui aussi naissant, en médecine et même en droit.

Alors, il fallait des bras et des cerveaux - des bras pour tenir la craie et perforer les cartes, des cerveaux pour concevoir les enseignements, ce qui ne pouvait se faire qu'en étroite liaison avec une recherche. Cette liaison de l'enseignement supérieur avec la recherche, c'est parfois une tarte à la crème, voire un alibi ; mais je peux dire que, là, nous avons expérimenté cette interpénétration nécessaire comme une évidence, parce qu'il fallait alors tout créer de toutes pièces.

Alain Quéré a été le premier de ces mathématiciens qui nous ont rejoints, avant Pierre Lescanne, Jean-Pierre Finance, Jean-Luc Rémy. Il avait fait un brillant DEA sur l'analyse spectrale et les algèbres de Lie : je crois me souvenir que ce type de sujet était très à la mode à Nancy à cette époque, mais cela n'avait rien à voir avec nos besoins. Et peut-être lui-même avait-il envie de changer d'air. Je ne sais pas si c'est notre rencontre dans la préparation à l'agrégation qui lui a donné l'idée de venir me voir. Je me souviens plutôt que celle qui a servi de trait d'union en me parlant de lui, un jour du printemps 1967 où je l'avais rencontrée dans une galerie de l'institut de la Craffe, c'est Maryse, qui était encore Tomasini et aussi brillante mathématicienne - n'avait-elle pas reçu un prix cette année-là ? - et qui, m'annonçant son affectation au CUCES et son mariage prochain, me parlait de son fiancé qui cherchait un poste.

Vous m'avez rappelé récemment, Alain, ce que je vous ai dit alors pour décrire la manière dont j'imaginais notre activité dans les années suivantes : que du côté de la syntaxe des langages de programmation, les choses se clarifiaient et que les questions se posaient plutôt dans leur sémantique ; qu'il fallait continuer à faire des mathématiques, mais pour énoncer et résoudre les problèmes qui se posaient très concrètement à l'informatique, et plus particulièrement à l'époque dans la conception et la compilation des langages de programmation. Votre thèse de troisième cycle, soutenue en 1969, traiterait des langages d'arbres, nous les appelions "bilangages" : c'était nouveau, plutôt orienté vers la syntaxe malgré ce que je vous avais dit, et nous avons résolument abordé ce sujet de manière algébrique. En parallèle, vous collaboriez au certificat d'algèbre et statistique dont je parlais plus haut, dans sa partie d'algèbre - j'ai retrouvé un cours que vous aviez rédigé - tout en faisant des TP de math en SPCN, qui était la première année universitaire de sciences expérimentales.

Je crois que dans tout cela il y avait la volonté stratégique pour la jeune informatique nancéienne de dessiner un chemin original. Original par rapport aux mathématiques, je l'ai dit, mais original aussi par rapport aux équipes plus anciennes qui s'étaient développées quelques années auparavant à Grenoble, à Toulouse, à Paris. Plus orientée vers le logiciel - même si le mot n'existait pas encore - que Toulouse, plus tournée vers les approches théoriques que Grenoble, plus soucieuse que Paris de résoudre des problèmes. Bref, avec une certaine conception de la recherche : des développements théoriques motivés par des problèmes issus de la pratique informatique et s'incarnant dans des logiciels.

Et en outre un poids donné à l'enseignement, conduisant à voir la recherche comme un outil à son service.

Ces deux éléments - volonté de trouver une voie originale et prégnance de l'enseignement - ont eu pendant quelques années un revers : une certaine difficulté à s'ouvrir, et

notamment sur la recherche internationale, difficulté due aussi à une véritable misère en moyens financiers qui est difficile à imaginer aujourd'hui. Il faut encore dire qu'on était à l'époque où, pour beaucoup de gens, il existait deux genres de sujets : ceux qui étaient traités aux États-Unis et qu'il n'y avait donc pas lieu de reprendre si on voulait faire une recherche originale ; ceux qui n'étaient pas traités aux États-Unis et qui n'avaient par conséquent aucun intérêt. Il fallait donc, pour quelque temps, se protéger en déterminant les sujets de recherche dans une certaine indépendance.

Pourtant, Alain, souvenez-vous, pendant votre thèse, à la suite d'un article que nous avons publié, nous avons été en contact épistolaire, à son initiative, avec Rosza Peter, grande logicienne hongroise. Et progressivement l'ouverture s'est faite ; vous y avez participé sans bruit, avec votre discrétion habituelle. Je mentionnerai le groupe Algol 68, votre collaboration avec les Lillois qui vous a valu un service national agréable et utile grâce à un contrat militaire, et malgré un éloignement d'avec votre jeune épouse : il y en aura d'autres. Vous avez alors été l'un des "éditeurs", en 1972, de la traduction en français du rapport de définition de ce langage. Vous avez donc joué un rôle essentiel dans notre participation importante à ce groupe, qui a marqué notre reconnaissance en France et nous a aussi ouvert sur d'autres pays, voisins - comment ne pas penser à l'année passée à Nancy par Michel Sintzoff, à nos relations avec Sarrebruck - ou plus lointains à travers le groupe 2.2 de l'IFIP, à travers la thèse de Ph. D. de Joe Berger à l'université de Philadelphie, mais préparée au CRIN et vous y avez pris part. Je mentionnerai aussi l'ATP du CNRS sur les structures de données qui a préparé l'association du laboratoire en 1973 ; vous y avez aussi participé : nous avons inventé, avant la lettre, ce qui s'appellera plus tard les types abstraits algébriques. Et l'école d'été de l'AFCET où nous prenions une place déterminante, avec en particulier le cours donné à Tarbes en 1974 sur la sémantique des langages de programmation par un groupe du CRIN qui s'était nommé Blanche-Neige et dont vous étiez l'un des sept nains. Il faudrait encore évoquer Amédée Ducrin - la programmation déductive - et Livercy : chaque fois, c'est un signe, vous faisiez partie de ces entreprises collectives, et identifiées sous un nom collectif.

La troisième caractéristique de ce laboratoire naissant - sans doute faudrait-il plutôt parler d'équipe - après l'affirmation d'une certaine idée de la recherche en informatique et la prégnance de l'enseignement, a donc été une ouverture maîtrisée sur l'extérieur, croissant avec la maturité du labo. Une étape forte de cette ouverture viendra plus tard avec l'implantation de l'INRIA à Nancy. Les informaticiens nancéiens l'ont voulue. Elle a été précédée de liens avec l'IRIA, avec le LABORIA dirigé par Jacques-Louis Lions, lui-même passé d'ailleurs au département de math de Nancy au début de sa carrière. Je me souviens d'avoir publiquement appelé cette implantation de mes vœux en 1980, lors d'une manifestation analogue à celle-ci, devant M. Danzin, directeur de l'IRIA. Elle se réalisera quelques années plus tard, sous l'impulsion notamment de Jean-Claude Derniame, alors directeur du laboratoire.

On pourrait aussi dessiner des étapes de cette ouverture avec l'arrivée de telle ou telle personne d'une autre origine géographique ou disciplinaire - un des premiers a été Jean-Paul Haton - ou avec le départ de tel ou tel : nous devenions exportateurs, et je ne ferai pas la liste de ceux qui, issus du CRIN, jouent aujourd'hui un rôle déterminant dans l'informatique parisienne, strasbourgeoise, dijonnaise, grenobloise... Si j'ai bien compris, ce n'est pas terminé.

Il est clair qu'il existe un lien fort entre l'ouverture et la fécondation - si vous me permettez cette association de nature... biologique - pourvu que l'ouverture se fasse au bon moment. Pour glisser vers une image moins scabreuse, je pense aussi à une ruche où de nouvelles abeilles apportent leur pollen et où peut-être un jour il faudra aller plus loin en adoptant une nouvelle reine venant de l'extérieur. Je ne sais pas si Michel Cosnard appréciera la comparaison, mais on peut penser que le moment était venu pour le CRIN de cette ouverture-là. Car, parlant de reine, j'espère que je dois rejeter une autre association qui pourrait venir à l'esprit, celle des grenouilles qui demandent un roi !

Mais revenons en arrière et, Alain, à votre curriculum. On y aperçoit une autre chose : assistant délégué en 1967 à la faculté des sciences et en 1970 titulaire à l'université de Nancy I, créée entre temps à la suite des événements de 1968 ; puis maître-assistant à l'université de Nancy II en 1971 ; et revenant en 1983 à Nancy I. Cela me fait songer à une autre caractéristique du CRIN, à une autre volonté que nous avons eue : celle de ne pas laisser se disperser l'informatique nancéienne au gré des découpages universitaires. Cette volonté a joué un rôle essentiel dans notre développement. Même si elle est maintenant moins vitale, je crois qu'elle demeure importante.

Il me faut cependant remarquer que l'arrivée de l'INRIA, voulue, je l'ai dit, a créé une certaine rupture de cette unité, puisqu'elle a conduit à l'existence à Nancy de deux organismes de recherche en informatique, différents sur beaucoup de plans et notamment dans leur situation par rapport à l'enseignement. Je n'ai pas assisté à cette partie de l'histoire. À côté d'un enrichissement considérable, matériel comme intellectuel, elle m'a semblé émaillée de phases diverses : de la communauté de vie manifestée par les projets communs, les matériels communs dont Alain a été responsable, et par ce bâtiment même, aux oppositions stériles ou aggravant les rivalités à l'intérieur du laboratoire universitaire. Les décisions récentes, qui vont dans le sens de l'unité, sont conformes à l'efficacité comme à notre tradition. Et je ne suis donc pas étonné qu'Alain Quéré y ait contribué.

Car, pour s'en tenir au seul CRIN, cette volonté d'unité, que nous avons eue lorsque nous étions trop peu nombreux pour nous disperser, n'a pas facilité les choses quand est venu le temps du développement. Les grosses organisations ont leurs dérives : il n'est pas facile d'y conserver une conception unique au-delà des légitimes différences ; les procès mutuels en hérésie risquent de naître ; les tensions se développent avec une intensité plus que proportionnelles aux effectifs : faut-il y voir une loi en $O(n^2)$? Tensions de nature scientifique ou idéologique... c'est mieux que si elles étaient seulement motivées par un découpage administratif, ou seulement par des rivalités personnelles... celles qui peuvent pousser les grenouilles à demander un roi.

Pour ne pas se laisser aller à de telles tensions ou pour les désamorcer, Alain, vous êtes un exemple. Cela était vrai depuis toujours dans l'équipe de recherche à laquelle vous apparteniez. Mais les dernières années en témoignent particulièrement. En 1991, il faut trouver un RMI - que les non-initiés ne cherchent pas, il s'agit d'un responsable des moyens informatiques : responsabilité à risque de conflits sans rapporter de satisfaction particulière ; Alain l'accepte alors, et je ne crois pas que ce soit seulement pour exercer ses indéniables talents de bricoleur. Aujourd'hui encore, on se souvient de la manière dont il l'a assumée, surmontant les rivalités et les exigences avec une combinaison dont il a le secret : un doigté qui n'exclut pas la fermeté, en donnant le sentiment que rien n'est impossible mais que les conflits ne valent pas la peine d'être vécus. En 1995, pour compenser le retard que ce service collectif avait créé dans son travail personnel, il obtient de prendre une année de nature sabbatique. Mais, moins de deux mois après, Alain Bensoussan lui demande d'assurer l'intérim de la direction de l'INRIA-Lorraine et, bien entendu, il accepte à nouveau de rendre ce service. Il l'accepte volontiers, avec son dévouement et sa gentillesse coutumières, comme à son habitude sans préjugé, mais en posant avec fermeté les conditions qu'il juge nécessaires à l'exercice de cette responsabilité. Car il ne faut pas s'y tromper : chez Alain Quéré, disponibilité n'est jamais molle acceptation de tout ; il peut être très exigeant lorsque son analyse de la situation le lui commande. Lorsqu'il jugera plus tard sa tâche terminée et nécessaire de créer une nouvelle situation, il s'appliquera à la rendre possible et s'effacera sans état d'âme, tournant la page d'une manière en quelque sorte naturelle : pour lui, c'est de ne pas chercher de position personnelle qui est normal. Par exemple, on peut s'étonner qu'il n'ait pas soutenu de thèse d'État. C'est sans doute qu'il a toujours trouvé un service plus urgent à rendre. C'est sûrement que, de manière délibérée, il ne voulait pas exercer de fonctions de direction. Et quand il a finalement dû le faire, ce n'était que comme un service à rendre ; cela, il l'accepte toujours même si c'est inattendu, parce qu'il est toujours disponible aux autres.

Je me suis souvent demandé ce qui fait tenir une grosse organisation de recherche, alors qu'une caractéristique du chercheur est d'être égocentrique, de chercher à être le premier, à triompher, à avoir raison, à dominer intellectuellement. Ces caractéristiques peuvent être contrebalancées par celles de l'enseignement, qui consiste à donner le savoir : c'est un membre du CRIN - il se reconnaîtra - qui m'a un jour fait partager cette remarque. C'est pourquoi je crois à l'importance du métier d'enseignant-chercheur, même si l'équilibre y est difficile. Et je crois même à l'importance que soient présents dans un laboratoire des enseignants qui ne sont pas, ou plus, des chercheurs très actifs, mais qui gardent le contact avec la recherche.

Vous apportez, Alain, une réponse plus large à cette interrogation. Une organisation ne tient que par des personnes comme vous qui acceptent de donner plus qu'elles ne reçoivent, des personnes qui assurent un service public au sens fort du terme. Vous êtes de ceux-là, un homme au regard pur, qu'aucun événement ne surprend ni ne ferme, qui désarme les rivalités, qui résout les problèmes plutôt que de les créer, qui sait lorsqu'il le faut tourner la page parce qu'il sait s'oublier. Et, sur ce plan, à vous qui allez être décoré, je voudrais associer quelqu'un d'autre qui, ces dernières années, a assuré pour le CRIN un tel service sans en être bien payé de retour : c'est Jean-Marie Pierrel qui, après avoir, lui aussi, joué un rôle dans la reconnaissance de notre labo - il a reçu par exemple le premier des prix IBM de la recherche en informatique - en a assuré avec abnégation la vie et le développement.

Alain, j'ai tellement parlé de votre activité professionnelle que je n'ai plus guère de temps pour évoquer votre vie plus large, plus personnelle. Mais il me semble que ce sont les mêmes qualités qu'on y trouve. Jusque dans vos loisirs on rencontre la volonté de ne pas se mettre en avant personnellement : si la musique tient une place importante dans votre vie, ce n'est pas en solitaire que vous l'exercez, mais en tenant votre partition dans un orchestre, Gradus ad Musicam, le GAM. C'est vrai aussi pour l'aviation, qui pourrait être une activité plus isolée, mais que vous menez en club et pour pouvoir emmener avec vous votre famille et vos amis. Je relèverai aussi votre humour, jamais méchant, mais plutôt conçu comme une manière de prendre de la distance avec les événements et avec soi-même, et de partager le rire avec les autres.

Dans des circonstances comme celles de soir, on parle en général de l'épouse du récipiendaire - lorsque bien sûr il est un homme - disant le plus souvent que par sa présence discrète et ses soins attentifs, elle a, telle Pénélope, rendu possible les exploits de son Ulysse... Je ne dirai pas cela ce soir. Mais plutôt que vous avez su, Maryse et vous, dans l'amour mutuel, respecter l'autre et son autonomie, et surtout vouloir chacun le plein épanouissement de l'autre, ainsi que celui de vos trois enfants.

Alain, vous m'avez dit avoir été surpris de cette distinction qui vous échoit. Elle montre que, parfois, ceux qui nous gouvernent savent reconnaître le vrai mérite, peut-être pas celui qui est récompensé par les comités universitaires, mais celui qui est compris, dans leur coeur, par ceux qui tous les jours vous côtoient.